

La vie pastorale dans le doyenné

Notre doyenné compte environ 17 000 habitants. 5 paroisses : Ploeren, Baden, Larmor Baden, l'Île aux Moines et Arradon.

Des initiatives pastorales mutualisant les moyens se mettent en place. De plus en plus, il nous faut développer une pastorale dynamisant les communautés chrétiennes existantes, mais aussi une pastorale missionnaire vers les jeunes et les familles.

A titre d'exemple :

- Les dimanches KT Familles rassemblent les enfants et leurs parents,
- Les fêtes de Marie : trois jours de préparation avant le 15 août,
- Un parcours Alpha débutant en janvier 2017,
- Des dîners de formation regroupant les paroissiens du doyenné...

L'état actuel et nos besoins

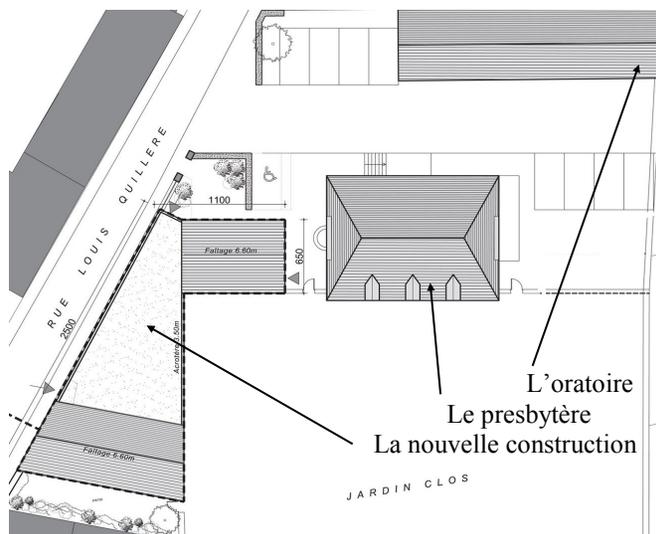
Le presbytère d'Arradon est propriété du Diocèse de Vannes. Il est au cœur du doyenné d'Arradon. Son entretien est à la charge de la paroisse.

Deux prêtres y résident.

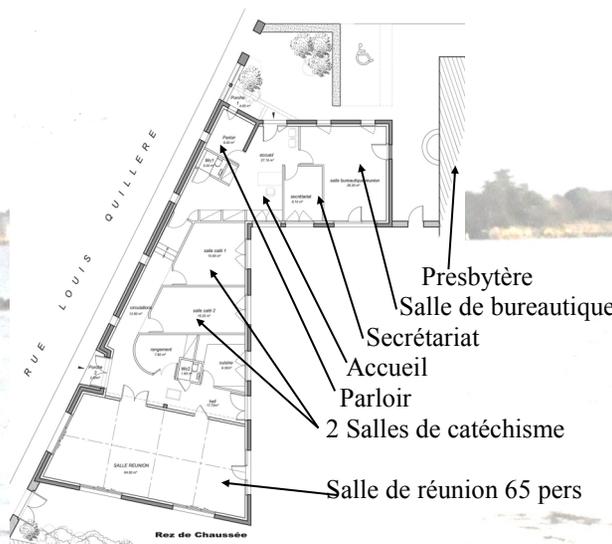
Nos besoins, aujourd'hui, et à moyen terme :

- une salle de réunion de 65 m²,
- 2 salles de catéchisme,
- Un ensemble accueil, secrétariat, salle bureaux,
- Une mise aux normes du presbytère.

Un projet d'ensemble qui répond aux besoins du doyenné d'Arradon



Plan de masse : le presbytère, la longère, l'oratoire et la nouvelle construction en bordure de la rue L. Quilleré



Le plan détaillé des salles

Plans établis par le cabinet d'architecte Ancrage



Le mot du Curé Construire, Édifier, Élever...

Construire pour que la paroisse et le doyenné d'Arradon puissent accueillir les groupes de différentes tailles et remplir sa mission d'évangélisation.

Édifier à la lumière de l'Évangile.

Élever l'homme pour que la société en récolte les fruits...

Ces mots guident notre projet soutenu par notre évêque, Monseigneur Centène.

D'avance merci pour vos dons ponctuels ou réguliers!

P. Arnaud CALONNE+

Budget global

Nouvelle construction : 550 000 €
Rénovation du presbytère : 150 000 €
Total : 700 000 €

Il reste à recueillir : 50 000 €

Pour les particuliers imposables, votre don est déductible :

De l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable).
Exemple : un don de 100€ vous coûtera 33euros.

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires). Un don de 100€ = 60€ de déduction d'impôt.

Le Pape François nous parle de la paroisse

« La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire. Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission. »

Extrait de « La joie de l'Évangile »



*« Que chacun donne selon ce qu'il a décidé dans son cœur, non d'une manière chagrine et contraignante, car Dieu aime qui donne avec joie »
2 Co 9,7*



PAROISSE D'ARRADON
Diocèse de Vannes

*Construire,
Édifier,
Élever...*



*l'Église vit
de votre générosité.*

MERCI!

Presbytère, 2 rue Louis Quilleré,
56610, ARRADON
02 97 44 03 72
arradon@diocese-vannes.fr

Merci de votre don !

*pour que l'Église
continue son service
et remplisse sa mission...*

*Je participe au projet
« Construire, Édifier, Élever »*

Je vous adresse la somme de :

.....€ 30€ 100€

300€ €

Par chèque à l'ordre de « Association Diocésaine Vannes Construction Arradon 2016 »

Je désire recevoir un reçu fiscal

N.B.: Vous pouvez transmettre votre don ainsi que ce coupon :

- soit par la Poste en utilisant l'enveloppe jointe
- soit en la déposant au presbytère d'Arradon

Merci de compléter :

Civilité : M. Mme Mlle

Nom, prénom ou nom de votre société:

.....

Adresse :

.....

Mail :

Téléphone (*facultatif*) :

Conformément à la loi du 6.01.1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.